

# DÉFI DU CANAL DE LACHINE

26 MAI 2024



## TROUSSE DE LA TÊTE DE RIVIÈRE

Présentée par

**AVIRON QUÉBEC**

en collaboration avec

**AVIRON LACHINE**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| VISION, MISSION ET OBJECTIFS DE L'ÉVÈNEMENT .....           | 5  |
| VISION .....  | 5  |
| MISSION.....  | 5  |
| OBJECTIFS .....   | 5  |
| RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....                               | 6  |
| SITE INTERNET DE LA RÉGATE.....                             | 6  |
| SITE DE LA RÉGATE.....                                      | 6  |
| COMMENT SE RENDRE AU SITE DE LA RÉGATE .....                | 6  |
| STATIONNEMENT DES VOITURES .....                            | 6  |
| STATIONNEMENT DES REMORQUES .....                           | 7  |
| AIRES POUR LE PUBLIC.....                                   | 7  |
| NOURRITURE ET EAU.....                                      | 7  |
| VESTIAIRES ET TOILETTES.....                                | 7  |
| PARCOURS DE COURSE .....                                    | 7  |
| DÉROULEMENT DE LA COURSE.....                               | 7  |
| Commission de contrôle .....                                | 8  |
| Aire de mise en attente .....                               | 8  |
| Aire de départ .....  | 8  |
| Aire d'arrivée.....   | 9  |
| SÉCURITÉ.....   | 9  |
| Obstacles à éviter sur le parcours .....                    | 9  |
| Les quais de refuge .....                                   | 10 |
| POINTS TECHNIQUES.....                                      | 11 |
| SANCTION ET RÈGLEMENTS .....                                | 11 |
| LISTE DES ÉPREUVES .....                                    | 11 |
| POIDS POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉ ET POUR BARREURS..... | 12 |

|  |    |
|--|----|
| Poids réglementés : .....  | 12 |
| Barreurs : .....   | 12 |
| HORAIRE DE LA PESÉE POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉS ET POUR BARREURS..... | 12 |
| Poids réglementés : .....  | 12 |
| Barreurs .....   | 12 |
| RÉSULTATS.....   | 12 |
| MÉDAILLES .....  | 13 |
| INSCRIPTION DES ATHLÈTES .....   | 13 |
| ÉTAT DE SANTÉ REQUIS.....  | 13 |
| MODALITÉS D'INSCRIPTION.....   | 13 |
| DATE LIMITE .....  | 13 |
| FORFAITS.....  | 13 |
| PREUVES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES.....                                 | 14 |
| FRAIS D'INSCRIPTION .....  | 14 |
| HORAIRE PRÉLIMINAIRE DE LA RÉGATE .....                                    | 15 |
| COMPORTEMENT ET ESPRIT SPORTIF .....                                       | 17 |
| CODE RCA TÊTE DE RIVIÈRE.....  | 17 |
| INTÉGRITÉ DU SPORT .....   | 17 |
| SPORT SÉCURITAIRE .....  | 17 |
| ENGAGEMENT ET ACCORD DU PARTICIPANT ET DE LA PARTICIPANTE .....            | 18 |
| PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES MINEURS.....                                 | 18 |
| COLLECTE DE DONNÉES ET UTILISATION DES RÉSULTATS, PHOTOS OU IMAGES .....   | 18 |
| MÉDIAS SOCIAUX .....   | 18 |
| COMITÉ ORGANISATEUR.....   | 19 |
| ANNEXE 1 - PHOTOS DU SITE.....   | 20 |
| PHOTO 1 - VUE AÉRIENNE DU SITE DE LA RÉGATE .....                          | 20 |
| PHOTO 2 - VUE AÉRIENNE DU PARCOURS DE COURSE .....                         | 21 |
| PHOTO 3 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE L'ARRIVÉE.....                         | 22 |
| PHOTO 4 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE DÉPART.....                            | 23 |
| GROUPE PHOTO 5 - SITE DE LA RÉGATE VUE DE LA RUE.....                      | 24 |

|  |           |
|--|-----------|
| Photo 5a - Vue du site de la régates - Direction parcours de course .....                | 24        |
| Photo 5b - Vue du site de la régates - Dos au parcours de course .....                   | 25        |
| <b>GROUPE PHOTO 6 - OBSTACLES ET REFUGES .....</b>                                       | <b>26</b> |
| Photo 6a - Obstacles et refuges - Vue aérienne .....                                     | 26        |
| Photo 6b - Obstacle (O1) du pilier du pont ferroviaire - Vue de l'eau .....              | 27        |
| Photo 6c - Obstacle (O2) du viaduc route 138 - Vue de l'eau .....                        | 27        |
| Photo 6d - Obstacle et refuge (O3, R1) du pont Gauron-Lafleur - Vue de l'eau.....        | 28        |
| Photo 6e - Obstacle (O4) Passerelle des trinitaires - Vue de l'eau .....                 | 28        |
| Photo 6f - Obstacle (O5) du viaduc Angrignon - Vue de l'eau .....                        | 29        |
| Photo 6g - Obstacle et refuge (O6, R2) Passerelle Grue Lasalle-Coke - Vue de l'eau ..... | 29        |
| <b>ANNEXE 2 - PLAN D'ACTION D'URGENCE .....</b>  | <b>30</b> |
| <b>CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES .....</b>                                     | <b>30</b> |
| <b>ASSISTANCE MÉDICALE SUR LE SITE DE LA RÉGATE .....</b>                                | <b>30</b> |
| <b>COLLISION / CHAVIREMENT .....</b>   | <b>30</b> |
| <b>URGENCES RÉSULTANT D'UN INCENDIE OU D'AUTRES CATASTROPHES .....</b>                   | <b>31</b> |
| <b>ÉVACUATION DU SITE DE LA RÉGATE.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>LISTE DES CONTACTS D'URGENCE .....</b>  | <b>31</b> |

## VISION, MISSION ET OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

### VISION

Le Défi du canal de Lachine, une histoire à raconter.

Aviron Lachine, le premier club d'aviron au Canada naît en 1863 lors de la construction du canal de Lachine.

Cette tête de rivière s'effectue dans le premier cinq kilomètres d'un canal qui fut le berceau de l'essor industriel du Canada.

Jadis, le canal fut un défi à construire, nous en avons fait maintenant un défi à ramer. Les rameurs de tout âge, de tout acabit et de toute nation sont invités à écrire avec cette tête-de-rivière leur propre histoire.

### MISSION

1. Offrir une tête de rivière sanctionnée en début de saison et permettre aux athlètes de faire la transition entre l'aviron d'intérieur d'hiver et l'aviron sur l'eau.
2. Promouvoir et développer le sport de l'aviron

### OBJECTIFS

1. Offrir une tête de rivière sécuritaire et équitable
2. Permettre aux athlètes de vivre une expérience de rame où plaisir et défi vont de pair.
3. Faire connaître l'aviron comme un sport pour tous, par lequel l'athlète s'épanouit dans une nature harmonieuse.
4. Faire de cette régata un rendez-vous annuel qu'on ne veut pas rater.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ce document fournit toutes les informations relatives à la régata Défi du canal de Lachine (DCL). En s'y inscrivant, les concurrents reconnaissent l'avoir lu et en avoir accepté le contenu.

### SITE INTERNET DE LA RÉGATE

<https://www.avironlachine.ca/index.php/regattas/defi-du-canal-de-lachine>

[https://www.regattacentral.com/regatta/?job\\_id=8486](https://www.regattacentral.com/regatta/?job_id=8486)

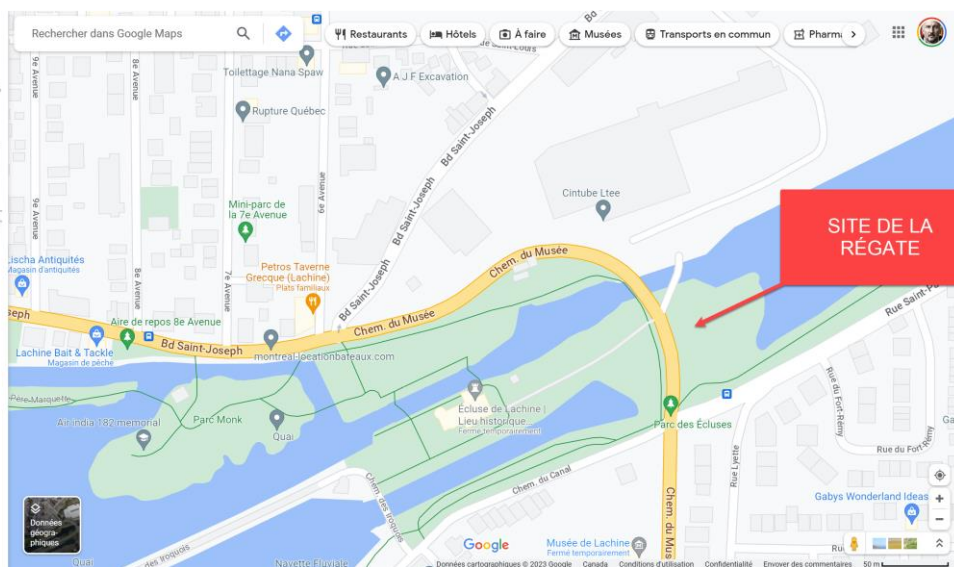
### SITE DE LA RÉGATE

Le site principal de la régata est situé à proximité de l'écluse n° 5 près de la 6e Avenue (Chemin du Musée) à Lachine (voir Photo 1)

### COMMENT SE RENDRE AU SITE DE LA RÉGATE

Coordonnées du site : 45° 25'53.7"N 73° 39'57.9"W

Du nord du canal - prendre le chemin du Musée direction EST. Le site se trouve juste avant de passer au sud du canal. Du sud du canal - prendre la rue Saint-Patrick et tourner à droite sur le chemin du Musée. Le site se trouve juste après.



### STATIONNEMENT DES VOITURES

Voir Photo 1 et Photo 5b

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## **STATIONNEMENT DES REMORQUES**

Voir Photo 1 et Photo 5a

## **AIRES POUR LE PUBLIC**

Des gradins et des tables de pique-nique seront installés pour votre confort.

## **NOURRITURE ET EAU**

Les athlètes, les membres du public et les bénévoles devront apporter leur propre nourriture ainsi que leurs bouteilles d'eau. Il y a de nombreux restaurants à moins de 2 kilomètres du site de la course.

## **VESTIAIRES ET TOILETTES**

Des toilettes chimiques seront disponibles sur place.

Aucun vestiaire n'est prévu.

## **PARCOURS DE COURSE**

Les participants ont un parcours de course idyllique, avec une voie presque parfaitement droite de 5 kilomètres. Ils seront protégés des vents grâce aux murs du canal qui ont généralement une hauteur de cinq pieds au-dessus de l'eau. Le défi, cependant, vient des nombreux obstacles artificiels tels que les bouées et les ponts qui parsèment la ligne de course. Les rameurs devront être très vigilants quant à leur environnement et aux obstacles sur leur chemin.

Pour une visualisation de tout le parcours tel que vous le verriez sur l'eau voir la vidéo :

[https://www.youtube.com/watch?v=dHMeWkm4m\\_0](https://www.youtube.com/watch?v=dHMeWkm4m_0)

Pour la vue aérienne du parcours de course, voir Photo 2.

## **DÉROULEMENT DE LA COURSE**

**Il est de la responsabilité des athlètes de se présenter à la commission de contrôle et de quitter le quai de mise dans les délais prescrits ci-après à temps pour prendre le départ de leur course.**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## Commission de contrôle

Voir Photo 1 pour l'emplacement.

Les rameurs devront se présenter à la commission de contrôle 60 minutes avant l'heure du départ de leur course. À noter que : les vagues 2 et les courses suivantes devront se rassembler dans la zone d'attente sur l'eau, pour être escortées jusqu'à la ligne de départ une fois la course précédente terminée.

Pour minimiser le stress des vérifications et la fluidité de la procédure, veuillez-vous assurer d'y arriver avec les souliers bien attachés au bateau et la boule de proue blanche solidement fixée.

Aussi, veuillez-vous assurer d'avoir votre preuve d'identification sur vous (pour détail, voir sous Preuve d'identification dans la section Inscription des athlètes).

La commission de contrôle se réserve le droit de laisser passer ou non les équipages retardataires

Passé ce point de contrôle, vous êtes invités à vous diriger vers le quai de mise à l'eau. Vu son exigüité nous vous demandons de rapidement embarquer dans votre bateau et de faire immédiatement libérer le quai de vos souliers par un membre de votre club.

## Aire de mise en attente

Vous serez invité à vous diriger vers l'aire de mise en attente (voir Photo 3). Vous y resterez jusqu'à ce que le dernier bateau de la course précédente aura passé la ligne d'arrivée.

Sur demande du responsable de sécurité sur l'eau, les bateaux seront invités à monter le parcours de course, par ordre de numéro de proue.

## Aire de départ

Voir Photo 4 pour une vue aérienne de l'aire de départ

Vous saurez que vous êtes proches de l'aire de départ lorsque vous aurez passé une immense grue à charbon désaffectée (Coke Crane). Celle-ci se trouve à environ 400 m de la ligne de départ.

Passé la ligne de départ (identifiée par une bouée rouge) nous vous demandons de vous diriger vers l'aire d'échauffement. Vous êtes requis de demeurer à une distance maximum de 125 m de la ligne de départ.

Lorsque le départ sera autorisé par le starter, les athlètes seront invités par le responsable de sécurité sur l'eau à se diriger vers la ligne de départ, par ordre de numéro de proue.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]



Étant donné que c'est un départ lancé, nous recommandons que vous accélériez votre élan de façon à avoir votre pleine vitesse en passant la ligne de départ.

Veillez-vous assurer de passer la bouée rouge de la ligne de départ avec suffisamment de distance pour ne pas l'accrocher avec vos rames. Cela vous ralentira.

Lorsque vous serez proche de la ligne de départ, le starter mentionnera votre numéro de proue, suivi de 'Attention' suivi de 'Go'. À ce signal vous saurez que vous avez franchi la ligne de départ.

### **Aire d'arrivée**

Voir Photo 3 pour une vue aérienne de l'aire d'arrivée.

Un signal sonore sera émis lorsque vous aurez franchi la ligne d'arrivée. Nous vous demandons ensuite de vous diriger immédiatement vers le quai de mise à l'eau.

**Important: suivez les instructions du responsable de quai. Un accès prioritaire aux quais sera accordé aux bateaux partagés.**

### **SÉCURITÉ**

Les informations concernant la sécurité à respecter à cette régata se trouvent à l'Annexe 2.

Voici sur quoi vous devez apporter une attention particulière : (voir Groupe photo 6)

### **Obstacles à éviter sur le parcours**

| RÉFÉRENCE DES OBSTACLES SUR PHOTO 6A | OBSTACLE                            | DISTANCE DU QUAI DE MISE A L'EAU | DISTANCE DE LA LIGNE DE DÉPART |
|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 01                                   | Pilier du pont ferroviaire          | 750 m                            | 4 350 m                        |
| 02                                   | Passage rétréci du viaduc route 138 | 1 350 m                          | 3 750 m                        |

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

|    |  |         |         |
|----|--|---------|---------|
| 03 | Piliers du pont<br>Gauron-Lafleur                        | 1 750 m | 3 350 m |
| 04 | Piliers de la<br>passerelle des<br>Trinitaires           | 3 500 m | 1 600 m |
| 05 | Piliers du viaduc<br>Angrignon                           | 3 800 m | 1 300 m |
| 06 | Piliers de la<br>passerelle de la<br>grue Lasalle - Coke | 4 600 m | 500 m   |

### Les quais de refuge

| RÉFÉRENCE DES<br>REFUGES SUR<br>PHOTO 6A | REFUGE  | DISTANCE DU<br>QUAI DE MISE A<br>L'EAU | DISTANCE DE LA<br>LIGNE DE DÉPART |
|--|---|--|-----------------------------------|
| R1                                       | Refuge Pont<br>Gauron-Lafleur                           | 1 750 m                                | 3 350 m                           |
| R2                                       | Refuge de la<br>passerelle de la<br>grue Lasalle - Coke | 4 600 m                                | 500 m                             |
| R3                                       | Refuge de la ligne<br>de départ                         | 5 100 m                                | 0 m                               |

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## POINTS TECHNIQUES

### SANCTION ET RÈGLEMENTS

La compétition est sanctionnée par Aviron Québec au nom de Rowing Canada Aviron (RCA). Les règlements en vigueur dans le Code de course 2022 de RCA seront appliqués. Toute dérogation par rapport au dit Code sera clairement indiquée en caractère gras, suivie de 'RP' (pour Règle propre à cette régates).

### LISTE DES ÉPREUVES

Cette régates est ouverte à tout athlète provenant du Québec, des autres provinces canadiennes et de l'extérieur du Canada.

Les participants et les participantes peuvent concourir dans plus d'une course s'ils y sont admissibles.

Les catégories d'âge sont :

| CATÉGORIES D'ÂGE             | ADMISSIBILITÉ D'ÂGE<br>(AU 31 DÉCEMBRE 2023) |
|------------------------------|--|
| U17 F, H                     | ≤ 16 ans                                     |
| U19 F, H                     | ≤ 18 ans                                     |
| U23 F, H                     | ≤ 22 ans                                     |
| U23 F, H Poids réglementé    | ≤ 22 ans                                     |
| Senior F, H                  | Pour tout âge                                |
| Senior F, H Poids réglementé | Pour tout âge                                |
| Maître F, H                  | ≥ 21 ans                                     |
| Maître F, H Poids réglementé | ≥ 21 ans                                     |

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Il pourra y avoir des épreuves mixtes. Pas plus de la moitié des rameurs dans chaque équipage ne pourra s'identifier comme un homme, excluant le barreur.

Les catégories d'embarcation sont 1X, 2X, 2-, 4+, 4X, 4X+, 8+

Une épreuve devra avoir deux inscriptions pour avoir lieu. Advenant le cas d'une seule inscription dans une épreuve avec limite d'âge, l'athlète pourra concourir contre des athlètes de limite d'âge plus âgée que la sienne.

## **POIDS POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉ ET POUR BARREURS**

### **Poids réglementés :**

Femmes : ≤ 59,0 kg

Hommes : ≤ 72,5 kg

### **Barreurs :**

Les catégories d'âge s'appliquent aussi aux barreurs, à l'exception des épreuves de maîtres.

Équipage U17 et U19 : ≥ 45 kg

Autres équipages : ≥ 55 kg

## **HORAIRE DE LA PESÉE POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉS ET POUR BARREURS**

**Poids réglementés :** La pesée sera ouverte entre deux heures et une heure avant l'heure de la première course à poids réglementé (se référer à l'horaire final qui sera publié le 27 mai au plus tard à 17h sur le site de la régata :

[https://www.regattacentral.com/regatta/events/?job\\_id=8486&org\\_id=0](https://www.regattacentral.com/regatta/events/?job_id=8486&org_id=0)

**Barreurs :** La pesée sera ouverte entre deux heures et une heure avant l'heure de la première course avec barreur (se référer à l'horaire final qui sera publié le 27 mai au plus tard à 17h sur le site de la régata :

[https://www.regattacentral.com/regatta/events/?job\\_id=8486&org\\_id=0](https://www.regattacentral.com/regatta/events/?job_id=8486&org_id=0)

## **RÉSULTATS**

Les résultats seront affichés au fur et à mesure des courses au kiosque d'information (voir Photo 1). Ils seront aussi mis en ligne sur le site Internet du club.

<https://www.avironlachine.ca/index.php/regattas/defi-du-canal-de-lachine>

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## MÉDAILLES

Toutes les courses sont des finales. Le temps le plus rapide déterminera le gagnant.

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées aux gagnants des épreuves où il y a au moins 4 participants / participantes.

Des médailles d'or, d'argent seront attribuées aux gagnants des épreuves où il y a 3 participants / participantes.

Une médaille d'or sera attribuée au gagnant des épreuves où il y a 2 participants / participantes.

Les remises des médailles se feront à la fin de la compétition.

## INSCRIPTION DES ATHLÈTES

### ÉTAT DE SANTÉ REQUIS

Tous les participants et participantes à la régata comprennent qu'ils vont concourir dans une activité très intense. Ils reconnaissent être en bonne santé et avoir été autorisés par un médecin pour participer à cette activité physique.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent se faire sur le site de la régata sur Regatta Central:

[https://www.regattacentral.com/regatta/deadlines/?job\\_id=8486&org\\_id=0](https://www.regattacentral.com/regatta/deadlines/?job_id=8486&org_id=0)

Les athlètes ne peuvent concourir dans deux départs de suite.

### DATE LIMITE

La date limite pour s'inscrire à la régata est **le 25 mai 2023 à minuit**.

Les inscriptions effectuées après le 25 mai seront acceptées. Elles devront continuer à être faites au-travers du site d'inscription sur Regatta Central. Des frais supplémentaires seront chargés (voir la section Frais d'inscription)

Un horaire final sera publié sur Regatta Central le **27 mai au plus tard à 17 h**.

### FORFAITS

La règle 7.5 du Code de course de RCA sera appliquée.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Tous les forfaits annoncés après la première date butoir d'inscription du 25 mai seront facturés de 10\$ chacun.

Des forfaits pourront être déclarés le jour même de la régata lors de la réunion des entraîneurs le matin de la compétition. Tous les forfaits devront être payés au comité organisateur, immédiatement après cette réunion, en argent comptant.

Il n'y aura aucuns frais de forfaits pour des raisons médicales. Une note du médecin sera exigée.

## **PREUVES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES**

En se présentant à la commission de contrôle avant sa mise à l'eau, chaque athlète doit démontrer une preuve d'âge et d'identité en présentant une pièce d'identité avec photo et date de naissance spécifiée. Celle-ci pourra être émise par un gouvernement **ou par l'école où étudie l'athlète (RP)**.

Le document pourra être sous format physique **ou format électronique par l'entremise d'un téléphone portable (RP)**.

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

Les frais d'inscription doivent être prépayés sur le site de Regatta Central. Aucun paiement sur place ne sera accepté. Nous avons trois plages de prix : prix hâtive (avant le 4 mai), prix

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

standard (5 mai - 22 mai) et prix tardif (23 mai - 24 mai). Veuillez consulter Regatta central pour les frais d'inscriptions.

(\*) Les frais des fédérations nationale et provinciale, RCA (4\$ par siège) et AQA (2\$ par siège), **seront rajoutés** aux frais lors de l'inscription

## HORAIRE PRÉLIMINAIRE DE LA RÉGATE

| HEURE | ACTIVITÉ   |
|-------|--|
| 7h15  | Ouverture du site  |
| 7h15  | Réunion des arbitres   |
| 7H15  | Ouverture de la pesée  |
| 7h45  | Réunion des entraîneurs (ouverture de la commission de contrôle)                   |
| 7h45  | Les rameurs de la première vague doivent se présenter à la commission de contrôle  |
| 9h    | Fermeture de la pesée  |
| 9h15  | Les rameurs de la deuxième vague doivent se présenter à la commission de contrôle  |
| 10h45 | Les rameurs de la troisième vague doivent se présenter à la commission de contrôle |
| 12h15 | Les rameurs de la quatrième vague doivent se présenter à la commission de contrôle |

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

|       |  |
|-------|--|
| 14h30 | Remise des médailles et clôture de la régata |
|-------|--|

L'horaire final sera publié le 27 mai à 17h au plus tard sur le site de la régata:

[https://www.regattacentral.com/regatta/events/index.jsp?mode=view&job\\_id=8486](https://www.regattacentral.com/regatta/events/index.jsp?mode=view&job_id=8486)



## COMPORTEMENT ET ESPRIT SPORTIF

Les bénévoles du comité organisateur prennent au sérieux les politiques et les règles qui garantissent que le Défi du canal de Lachine se déroulera avec intégrité, équité pour tous et toutes et sans préjudice, ni blessures. Le comité organisateur respectera toutes les règles, lois et politiques applicables des organes directeurs du sport de l'aviron ainsi que les exigences législatives des gouvernements du Québec et du Canada.

Toutes les informations fournies au comité organisateur du Défi du canal de Lachine par les participants et les participantes à cette régates, que ce soit dans les inscriptions, les vidéos, les résultats ou toute autre information fournie, doivent être entièrement vraies.

### CODE RCA TÊTE DE RIVIÈRE

Les athlètes participants au Défi du canal de Lachine acceptent de respecter les règles de RCA qui concerne les têtes de rivière. En s'inscrivant, les participants et les participantes reconnaissent avoir lu et accepté les règles de la régates.

### INTÉGRITÉ DU SPORT

Le comité organisateur s'oppose sans équivoque à la pratique de la tricherie, de la manipulation des compétitions et du dopage dans le sport. Toute tentative d'obtenir un avantage indu de la part d'un individu ou d'une organisation est interdite et peut entraîner une disqualification et d'éventuelles interdictions de futures compétitions.

### SPORT SÉCURITAIRE

Le comité organisateur croit que tout le monde dans l'aviron a le droit de profiter du sport à tous les niveaux de participation, et adhère à la politique de sport sécuritaire de RCA. Les athlètes, entraîneurs, arbitres et bénévoles ont le droit de participer à un environnement d'entraînement et de compétition sûr et inclusif, exempt de violences, de harcèlement ou de discrimination.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## **ENGAGEMENT ET ACCORD DU PARTICIPANT ET DE LA PARTICIPANTE**

Chaque participant et participante concourt entièrement à ses risques et périls, et confirme qu'il est en bonne santé et qu'il n'a aucun problème médical ou de santé qui pourrait mettre en danger ou limiter ses capacités tout en participant à l'événement.

### **PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES MINEURS**

Les concurrents mineurs doivent avoir un parent ou un tuteur légal ou un entraîneur présent pendant une course.

### **COLLECTE DE DONNÉES ET UTILISATION DES RÉSULTATS, PHOTOS OU IMAGES**

Toute information personnelle est collectée pour les besoins des systèmes d'inscription, et ne sera utilisée par le comité organisateur que pour l'organisation de l'événement et à des fins de communication. Le comité organisateur et ses partenaires tiers sous contrat prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des informations personnelles. Les résultats, les photos et les images qui sont capturées ou créées lors de la régates, en participation sur place ou à distance, peuvent être stockées, reproduites, partagées ou transmises par les organisateurs du championnat à des fins appropriées pour la promotion et le développement du sport de l'aviron en salle, sans identification ou compensation.

### **MÉDIAS SOCIAUX**

Les participants et les participantes ne violeront pas la vie privée de tiers, n'enfreindront pas les droits de propriété intellectuelle ou ne divulgueront aucune information privée relative à une autre personne. Si un concurrent ou une concurrente publie des commentaires, des opinions et tout autre matériel, de quelque manière que ce soit, y compris sur les médias sociaux et numériques, sur ou en relation avec la régates, ils reconnaissent qu'ils peuvent en être tenus personnellement responsables, et sont les seuls responsables des conséquences de cette action.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## COMITÉ ORGANISATEUR

**Président de la régata** : Richard Cabana [president@avironlachine.ca](mailto:president@avironlachine.ca) 514-833-0359

Organisateur du Défi du canal de Lachine

Président, Aviron Lachine

Juge-arbitre d'aviron de niveau 3 (national)

Membre du conseil d'administration d'Aviron Lachine depuis 2015

**Juge-arbitre en chef** : TBD

Juge-arbitre d'aviron de niveau 4 (national)

**Représentante d'Aviron Québec** : Nadine Boutin

Directrice générale

**Représentant d'Aviron Québec** : Philippe Colas

Directeur sécurité, régates et sanction

Juge-arbitre d'aviron de niveau 5 (international)

**Conseiller sécurité** : Reginald Soubry

Ingénieur civil, ret.

**Conseiller médical** : Dominic Vautier, président Action soins d'urgence régionale (ASUR)

**Responsable des bénévoles** : Andrée Gosselin

**Registraire et secrétariat** : Rémi Couture

**Commandites** `à déterminer

Pour s'inscrire à titre de bénévole, il suffit de signifier son intérêt en écrivant à [info@avironlachine.ca](mailto:info@avironlachine.ca) ou à [richard.cabana@gmail.com](mailto:richard.cabana@gmail.com)

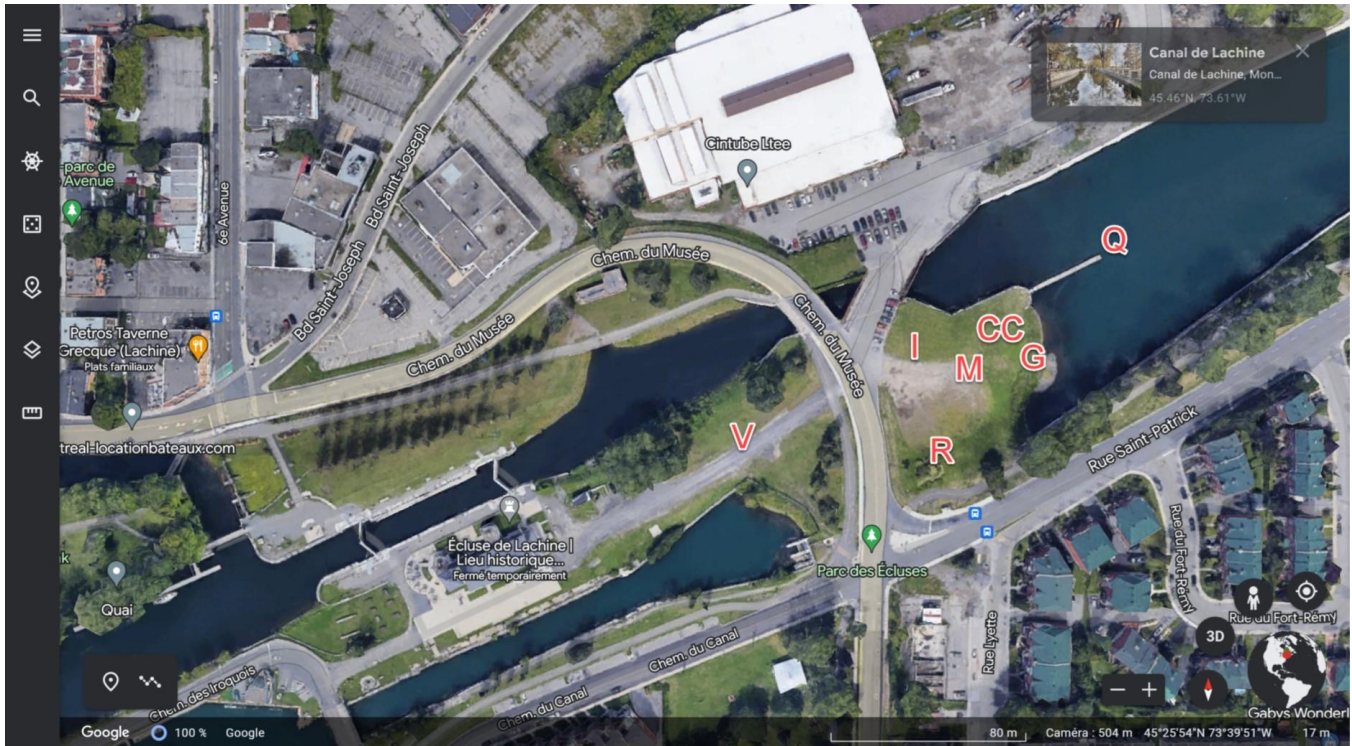
[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## ANNEXE 1 - PHOTOS DU SITE

### PHOTO 1 - VUE AÉRIENNE DU SITE DE LA RÉGATE



**CC - COMMISSION DE CONTRÔLE**

**G - GRADINS**

**I - INFORMATION / INSCRIPTION**

**M - MÉDICAL**

**R - REMORQUES**

**V - VOITURE**

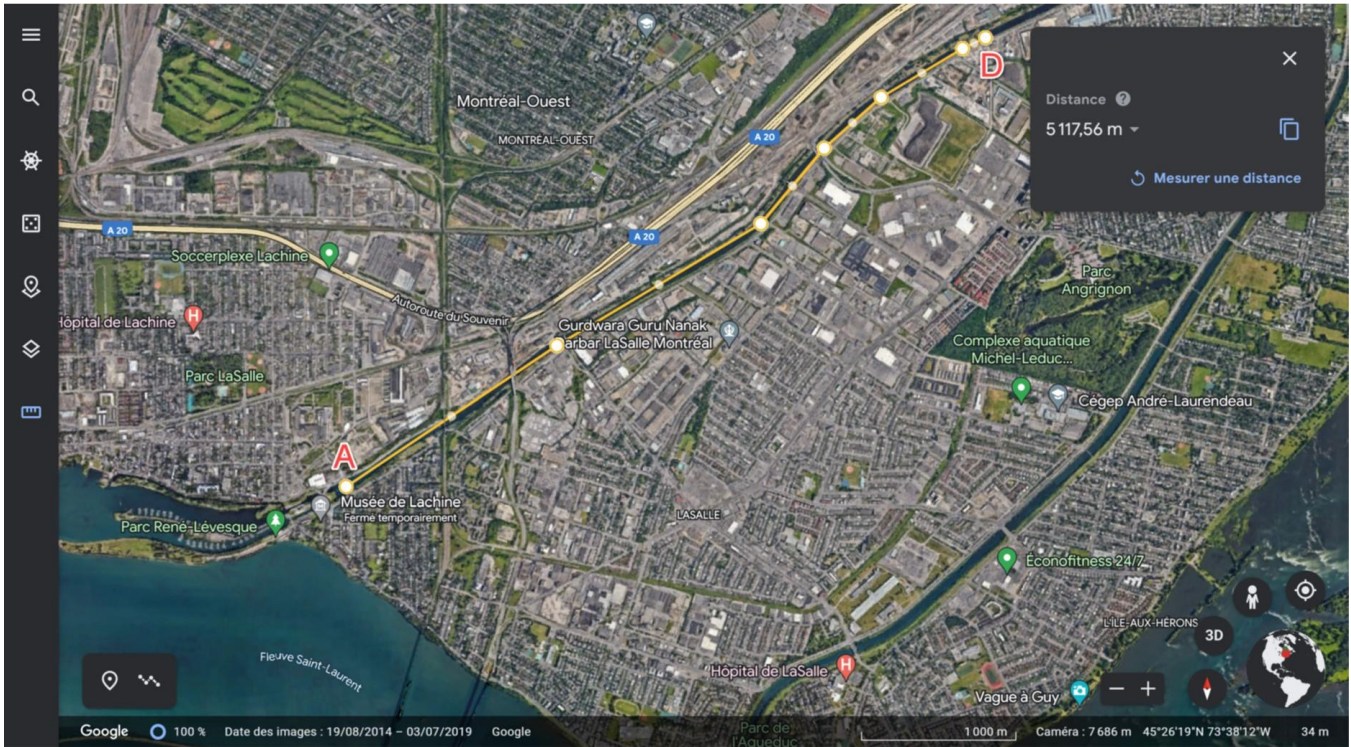
[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]



# PHOTO 2 - VUE AÉRIENNE DU PARCOURS DE COURSE



**A - ARRIVÉE**

**D - DÉPART**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

**PHOTO 3 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE L'ARRIVÉE**



**A - LIGNE D'ARRIVÉE**

**MA - AIRE DE MISE EN ATTENTE**

**Q - QUAI DE MISE À L'EAU**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]



## PHOTO 4 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE DÉPART



**E - ESPACE POUR L'ÉCHAUFFEMENT**

**L - LIMITE DE L'ESPACE DE L'ÉCHAUFFEMENT**

**LD - LIGNE DE DÉPART**

**R - REFUGE DE L'AIRE DE DÉPART**

**S - STARTER**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## GRUPE PHOTO 5 - SITE DE LA RÉGATE VUE DE LA RUE

### Photo 5a - Vue du site de la régates - Direction parcours de course



**CC - COMMISSION DE CONTRÔLE**

**G - GRADINS DU PUBLIC**

**I - INFORMATION ET INSCRIPTION**

**M - MÉDICAL**

**R - STATIONNEMENT DES REMORQUES**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]



**Photo 5b - Vue du site de la régates - Dos au parcours de course**



**B - BÂTIMENT DES ÉCLUSES DE LACHINE**

**V - STATIONNEMENT DES VOITURES**

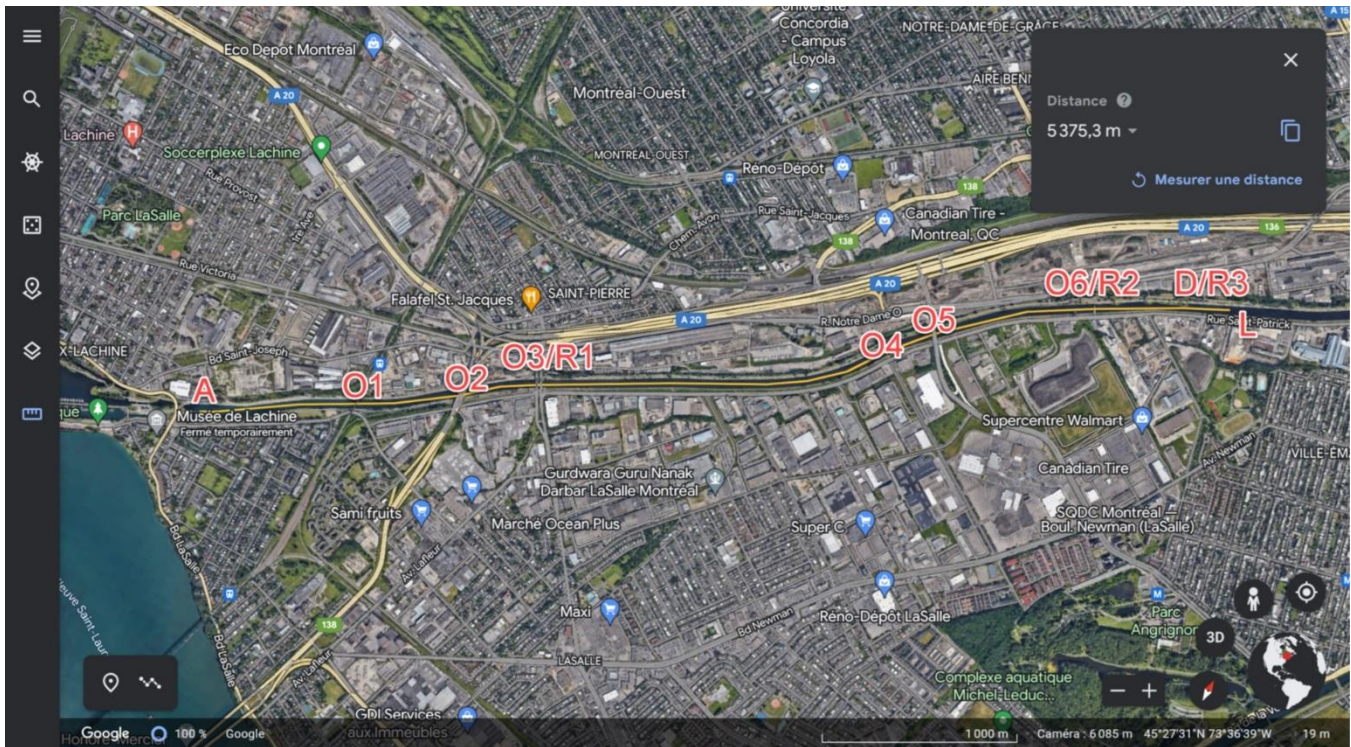
[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## GRUPE PHOTO 6 - OBSTACLES ET REFUGES

### Photo 6a - Obstacles et refuges - Vue aérienne



**A - ARRIVÉE**

**D / R3 - LIGNE DE DÉPART ET REFUGE DE LA LIGNE DE DÉPART**

**L - LIMITE DE LA ZONE D'ÉCHAUFFEMENT DE L'AIRE DE DÉPART**

**O1 - OBSTACLE DU PILIER DU PONT FERROVIAIRE**

**O2 - OBSTACLE DU VIADUC ROUTE 138**

**O3 ET R1 - OBSTACLE ET REFUGE DU PONT GAURON-LAFLEUR**

**O4 - OBSTACLE PASSERELLE DES TRINITAIRES**

**O5 - OBSTACLE DU VIADUC ANGRIGNON**

**O6 ET R2 - OBSTACLE ET REFUGE PASSERELLE GRUE LASALLE - COKE**

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]



**Photo 6b - Obstacle (O1) du pilier du pont ferroviaire - Vue de l'eau - Direction départ**



**Photo 6c - Obstacle (O2) du viaduc route 138 - Vue de l'eau - Direction départ**



[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

**Photo 6d - Obstacle et refuge (O3, R1) du pont Gauron-Lafleur - Vue de l'eau - Direction arrivée**



**Photo 6e - Obstacle (O4) Passerelle des trinitaires - Vue de l'eau - Direction départ**



[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]



Photo 6f - Obstacle (O5) du viaduc Angrignon - Vue de l'eau - Direction arrivée



Photo 6g - Obstacle et refuge (O6, R2) Passerelle Grue Lasalle-Coke - Vue de l'eau - Direction arrivée



[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

## ANNEXE 2 - PLAN D'ACTION D'URGENCE

Le plan d'action d'urgence suivant doit être utilisé comme guide en cas d'urgence pouvant survenir lors d'une régates sur le canal Lachine.

### CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES

En cas d'alerte de météo défavorable, il sera demandé aux rameurs d'apporter immédiatement leur bateau au quai le plus proche ou, dans le cas où aucun ne soit disponible, il leur sera demandé de se déplacer immédiatement vers la rive.

Appliquez la règle du 30/30

Soyez vigilants et sachez REGARDER EN HAUT ET REGARDER AUTOUR.

Recherchez un abri approprié lorsque vous comptez 30 secondes ou moins entre l'éclair et le coup de tonnerre.

Demeurez à l'abri pour 30 minutes après le dernier coup de tonnerre.

### ASSISTANCE MÉDICALE SUR LE SITE DE LA RÉGATE

Le site principal de la régates est situé à proximité de l'écluse n°5 près de la 6e Avenue (Chemin du Musée) à Lachine. C'est à cet endroit que nous aurons une équipe médicale (indiquée sur la photo ci-dessous). Il sera dans un kiosque facilement identifiable. L'équipe médicale doit être contactée pour toute urgence concernant un athlète, un bénévole ou un des membres du personnel. Si un transport par ambulance ou une assistance médicale supplémentaire sont nécessaires, cela sera coordonné par l'équipe médicale.

### COLLISION / CHAVIREMENT

Le bateau de sécurité déterminera si le(s) rameur(s) est (sont) physiquement capable(s) de remonter sur son (leur) bateau. Dans ce cas-là, et ce jusqu'à ce que l'équipage soit autonome, il devra s'assurer de la circulation sécuritaire des bateaux les suivant.

Si le(s) rameur(s) ne peut(vent) remonter dans son (leur) bateau, les mesures suivantes devront être prises :

- Le personnel d'urgence ou le 911 sera appelé
- L'équipage sera assisté dans le bateau à moteur par ordre de priorité médicale

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

- Les rameurs sans urgence médicale seront transportés vers le site de la régates.
- Les équipages ayant des problèmes médicaux seront transportés immédiatement au rendez-vous désigné selon les instructions du personnel médical.
- L'équipement superflu sera mis de côté si possible ou récupéré lorsque cela vous conviendra.

## **URGENCES RÉSULTANT D'UN INCENDIE OU D'AUTRES CATASTROPHES**

La ville de Lachine dispose d'un service d'incendie entièrement fonctionnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il est à notre disposition en cas d'urgence causée par une catastrophe naturelle, un incendie, une décharge électrique ou autres catastrophes de cette nature. Dans ce cas, le 911 devrait être appelé. Ils alerteront le service d'incendie de Lachine pour obtenir une assistance supplémentaire. Si le 911 a été contacté par quelqu'un d'autre que le président de la régates, l'officier de sécurité ou l'officier médical, la personne l'ayant contacté devra en informer immédiatement le président de la régates ou tout membre du comité organisateur.

## **ÉVACUATION DU SITE DE LA RÉGATE**

En cas d'urgence nécessitant une évacuation, le site peut être évacué à l'ouest du quartier général de la régates, vers le bâtiment des écluses situé à 250 mètres de là.

## **LISTE DES CONTACTS D'URGENCE**

Urgence : 911

Président de la régates : Richard Cabana: 514-833-0359

Équipe médicale de la régates : ASUR : 514-221-0111

Club d'aviron de Lachine : 514-639-0006